

**COMMUNE DE
CORNILLON-SUR-L'OULE**

DEL-04b-08042024

**Délibération
du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18H
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de : M Denis CONIL Maire

Envoyé en préfecture le 29/04/2024
Reçu en préfecture le 29/04/2024
Publié le
ID : 026-212601058-20240408-DEL_04B_080424-BF

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
BERTRAND Paulette	X				Date de convocation : 25/03/2024 Secrétaire de séance : JL FORSANS
CONIL Denis	X				
FORSANS Jean-Louis	X				
LEJEUNE Jacqueline	X				
MORIN Joséphine	X				
RIDEL Sandrine			X		
ROCHAS Yannis	X				

Objet : affectation du résultat 2023

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DEL-04-08042024

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Constatant que le compte financier présente :

Un excédent de fonctionnement cumulé de 246 191.80 €

Décide d'affecter ce résultat en couverture du déficit d'investissement et des restes à réaliser (dépenses-recettes)

Restes à réaliser dépenses : 22 600 €

Soit une somme de 5 996.16€ au compte 1068

Affectation 001 excédent d'investissement reporté 16 603.84 €

Solde en report à nouveau créateur compte 002 240 195.64 €

Fait à Cornillon-sur-l'Oule
Les jours mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Denis CONIL

Le secrétaire de séance
Jean-Louis FORSANS

Résultat du vote
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0



**COMMUNE DE
CORNILLON-SUR-L'OULE**

DEL-09-08042024

**Délibération
du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18H
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de : M Denis CONIL Maire

Envoyé en préfecture le 29/04/2024
Reçu en préfecture le 29/04/2024
Publié le
ID : 026-212601058-20240408-DEL_09_08042024-BF

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
BERTRAND Paulette	X				Date de convocation : 25/03/2024 Secrétaire de séance : JL FORSANS
CONIL Denis	X				
FORSANS Jean-Louis	X				
LEJEUNE Jacqueline	X				
MORIN Joséphine	X				
RIDEL Sandrine			X		
ROCHAS Yannis	X				

Objet : décision modificative N°1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2024

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
011 / 615231	Voiries		5 996,16
21 / 2152 / OPNI	Installations de voirie	5 996,16	
	Total	5 996,16	5 996,16

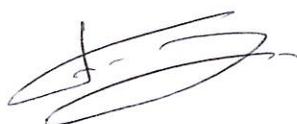
COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
002 / 002	Résultat d'exploitation reporté		5 996,16
10 / 1068 / OPFI	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 996,16	
	Total	5 996,16	5 996,16

Fait à Cornillon-sur-l'Oule
Les jours mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Denis CONIL

Le secrétaire de séance
Jean-Louis FORSANS



Résultat du vote
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

**COMMUNE DE
CORNILLON-SUR-L'OULE**

DEL-08-08042024

**Délibération
du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18H
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de : M Denis CONIL Maire

Envoyé en préfecture le 29/04/2024
Reçu en préfecture le 29/04/2024
Publié le
ID : 026-212601058-20240408-DEL_08_08042024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
BERTRAND Paulette	X				Date de convocation : 25/03/2024 Secrétaire de séance : JL FORSANS
CONIL Denis	X				
FORSANS Jean-Louis	X				
LEJEUNE Jacqueline	X				
MORIN Joséphine	X				
RIDEL Sandrine			X		
ROCHAS Yannis	X				

Objet : servitudes de passage A 1109+A 1107+ A 1106 + A 374

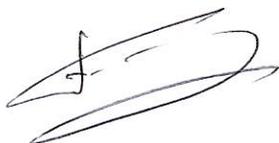
Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE la servitude de passage sur les parcelles A 1109 + A 1107 + A 1106 + A 374

Fait à Cornillon-sur-l'Oule
Les jours mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Denis CONIL

Le secrétaire de séance
Jean-Louis FORSANS



Résultat du vote
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

**COMMUNE DE
CORNILLON-SUR-L'OULE**

DEL-08-08042024

**Délibération
du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18H
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de : M Denis CONIL Maire

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le

ID : 026-212601058-20240408-DEL_08_08042024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
BERTRAND Paulette	X				Date de convocation : 25/03/2024
CONIL Denis	X				
FORSANS Jean-Louis	X				
LEJEUNE Jacqueline	X				Secrétaire de séance : JL FORSANS
MORIN Joséphine	X				
RIDEL Sandrine			X		
ROCHAS Yannis	X				

Objet : servitudes de passage A 1109+A 1107+ A 1106 + A 374

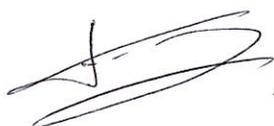
Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE la servitude de passage sur les parcelles A 1109 + A 1107 + A 1106 + A 374

Fait à Cornillon-sur-l'Oule
Les jours mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Denis CONIL

Le secrétaire de séance
Jean-Louis FORSANS



Résultat du vote
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

**COMMUNE DE
CORNILLON-SUR-L'OULE**

DEL-05-08042024

**Délibération
du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18H
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de : M Denis CONIL Maire

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le

ID : 026-212601058-20240408-DEL_05_08042024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
BERTRAND Paulette	X				Date de convocation : 25/03/2024 Secrétaire de séance : JL FORSANS
CONIL Denis	X				
FORSANS Jean-Louis	X				
LEJEUNE Jacqueline	X				
MORIN Joséphine	X				
RIDEL Sandrine			X		
ROCHAS Yannis	X				

**Objet : reversement de la dotation départementale à orientation voirie
à la Communauté de Communes**

Monsieur le Maire informe que le Département va verser une dotation forfaitaire de
solidarité à orientation voirie d'un montant de 16 828 €.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE de reverser l'intégralité de la dotation départementale à orientation voirie d'un
montant de 16 828 € à la **Communauté de Communes des Baronnies en Drôme
Provençales**

Fait à Cornillon-sur-l'Oule
Les jours mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Denis CONIL

Le secrétaire de séance
Jean-Louis FORSANS



Résultat du vote
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

**COMMUNE DE
CORNILLON-SUR-L'OULE**

DEL-05-08042024

**Délibération
du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18H
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de : M Denis CONIL Maire

Envoyé en préfecture le 29/04/2024
Reçu en préfecture le 29/04/2024
Publié le
ID : 026-212601058-20240408-DEL_05_08042024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
BERTRAND Paulette	X				Date de convocation : 25/03/2024
CONIL Denis	X				
FORSANS Jean-Louis	X				Secrétaire de séance : JL FORSANS
LEJEUNE Jacqueline	X				
MORIN Joséphine	X				
RIDEL Sandrine			X		
ROCHAS Yannis	X				

**Objet : reversement de la dotation départementale à orientation voirie
à la Communauté de Communes**

Monsieur le Maire informe que le Département va verser une dotation forfaitaire de
solidarité à orientation voirie d'un montant de 16 828 €.

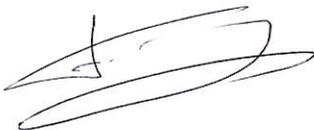
Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE de reverser l'intégralité de la dotation départementale à orientation voirie d'un
montant de 16 828 € à la **Communauté de Communes des Baronnies en Drôme
Provençales**

Fait à Cornillon-sur-l'Oule
Les jours mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Denis CONIL

Le secrétaire de séance
Jean-Louis FORSANS



Résultat du vote
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0